

# Fiche signalétique

ID de la fiche  
signalétique : SK-156D**\*\*\* Section 1 – Identification du produit chimique et de l'entreprise \*\*\*****Nom du produit : STOKO<sup>MD</sup> SPRAY désinfectant instantané pour les mains**

Utilisation du produit : Désinfectant pour les mains

**Renseignements sur l'entreprise**Evonik Corporation  
2401 Doyle Street  
Greensboro, NC 27406

N° d'information générale : 800 242-2271

N° d'urgence : 800 424-9300 CHEMTREC (Amérique du Nord)  
N° d'urgence : 703 527-3887 CHEMTREC (International, appel à frais virés)**Remarques générales**

Les numéros de téléphone d'urgence ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgences chimiques telles que déversement, fuite, exposition ou accident avec le produit. Toute question non urgente doit être adressée au numéro gratuit d'information générale donné ci-dessus.

**\*\*\* Section 2 – Identification des dangers \*\*\*****Aperçu relatif aux urgences**

Ce produit de consommation est un liquide inflammable. Les consommateurs doivent être conscients de la nature inflammable de ce produit. Son point d'éclair se situe à ~24 °C (75 °F). Les employeurs doivent informer les employés des dangers de ce produit et leur fournir une formation sur les procédures de manipulation sécuritaires.

**Effets possibles sur la santé : Yeux**

Peut entraîner une irritation des yeux.

**Effets possibles sur la santé : Peau**

N'est pas censé irriter la peau dans des conditions d'utilisation normales.

**Effets possibles sur la santé : Ingestion**

Nocif en cas d'ingestion.

**Effets possibles sur la santé : Inhalation**

L'inhalation n'est pas dangereuse dans des conditions d'utilisation normales.

**Classifications HMIS : Santé : 1      Incendie : 3      Réactivité : 0      Prot. indiv. : B**

Degré de danger : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Grave \* = Danger chronique

**\*\*\* Section 3 – Composition/Renseignements sur les ingrédients \*\*\***

N° CAS	Ingrédient	Pourcentage
64-17-5	Alcool éthylique	62

**Renseignements sur les ingrédients/Renseignements sur les ingrédients non dangereux**

Ce désinfectant pour les mains est réglementé par la Food and Drug Administration des États-Unis. Cependant, il n'est pas exempté des critères de déclaration IUR de l'EPA TSCA. Les employeurs doivent informer les employés des dangers de ce produit et leur fournir une formation sur les procédures de manipulation sécuritaires.

# Fiche signalétique

Nom du produit : Stoko Spray désinfectant instantané pour les mains

ID de la fiche  
signalétique : SK-156D

Voir l'étiquette du contenant pour une manipulation et une utilisation appropriées de ce produit.  
Les ingrédients sont listés par ordre de concentration décroissante sur l'étiquette du contenant.  
Pour les risques au travail selon l'OSHA, consulter, lire et comprendre les fiches signalétiques des ingrédients avant la fabrication.  
Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT Canada) : Non-assujetti –  
nettoyant cosmétique pour les mains.

## \*\*\* Section 4 – Mesures de premiers soins \*\*\*

### Premiers soins : Yeux

Rincer les yeux immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes. Ne pas se frotter les yeux. Si la sensation gênante persiste, consulter un médecin.

### Premiers soins : Peau

Aucune. En cas d'irritation cutanée persistante, consulter un médecin.

### Premiers soins : Ingestion

Peut être nocif en cas d'ingestion. Si la matière est avalée, consulter un médecin ou obtenir des conseils médicaux.

### Premiers soins : Inhalation

En cas d'inhalation, emmener la personne affectée à l'air libre.

### Premiers soins : Remarques à l'intention du médecin

Le produit contient de l'alcool dénaturé.

## \*\*\* Section 5 – Mesures de lutte contre l'incendie \*\*\*

### Risques généraux d'incendie

Ce produit est inflammable.

**Limite supérieure d'inflammabilité (LSI) :** Non déterminée

**Limite inférieure d'inflammabilité (LII) :** Non déterminée

**Méthode employée :** Pensky-Marten en vase clos

**Point d'éclair :** 24 °C (75 °F)

**Classification d'inflammabilité :**

**Auto-inflammation :** Non déterminée

### Produits de combustion dangereux

Lors de la décomposition thermique, des oxydes de carbone et de l'azote peuvent se former.

### Procédé d'extinction

La mousse et le dioxyde de carbone sont les plus efficaces.

### Équipement/instructions de lutte contre l'incendie

Les pompiers doivent porter des masques respiratoires intégraux autonomes et des vêtements de protection imperméables.

**Classifications NFPA : Santé :** 1

**Incendie :** 3

**Réactivité :** 0

**Autre :** C

Degré de danger : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Grave

# Fiche signalétique

ID de la fiche  
signalétique : SK-156D

## \*\*\* Section 6 – Mesures en cas de déversement accidentel \*\*\*

### Procédures de confinement

Pour les petits déversements : Utiliser des absorbants secs inertes. Éliminer toute source d'inflammation.

### Procédures de nettoyage

Ramasser l'absorbant avec le produit, et placer le tout dans un contenant approprié pour une mise au rebut conforme avec toutes les réglementations de gestion des déchets locales, étatiques et fédérales.

### Procédures d'évacuation

Sans objet.

### Procédures spéciales

Aucun.

## \*\*\* Section 7 – Manipulation et entreposage \*\*\*

### Procédures de manipulation

Garder hors de la portée des enfants. Garder les contenants bien fermés. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

### Procédures d'entreposage

Les contenants ouverts doivent être refermés correctement et maintenus debout afin de prévenir toute fuite. Ne pas entreposer à proximité de sources d'inflammation.

## \*\*\* Section 8 – Contrôles d'exposition/Protection individuelle \*\*\*

### Généralités :

Pour les risques au travail selon l'OSHA, consulter, lire et comprendre les fiches signalétiques des ingrédients avant la fabrication.

### A : Limites d'exposition des ingrédients

#### Alcool éthylique (64-17-5)

OSHA :	1 000 ppm TWA; 1 900 mg/m3 TWA
ACGIH :	1 000 ppm TWA

### B : Limites d'exposition aux produits chimiques qui peuvent se dégager durant le traitement

#### Alcool éthylique (64-17-5)

ACGIH :	1 000 ppm TWA
OSHA :	1 000 ppm TWA; 1 900 mg/m3 TWA
NIOSH :	1 000 ppm TWA; 1 900 mg/m3 TWA

### Contrôles techniques

Produit de consommation. Pas nécessaire.

### ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Équipement de protection individuelle : Yeux/visage

Éviter tout contact avec les yeux.

#### Équipement de protection individuelle : Peau

Éviter le contact avec la peau.

#### Équipement de protection individuelle : Respiratoire

Aucun.

# Fiche signalétique

Nom du produit : Stoko Spray désinfectant instantané pour les mains

ID de la fiche  
signalétique : SK-156D

## Équipement de protection individuelle : Général

Respecter des précautions raisonnables de sécurité et s'acquitter correctement des tâches ménagères.

### \*\*\* Section 9 – Propriétés physiques et chimiques \*\*\*

<b>Aspect :</b> Incolore <b>État physique :</b> Liquide <b>Pression de vapeur :</b> Non déterminée <b>Point d'ébullition :</b> > 78 °C (172,4 °F) <b>Solubilité (H2O) :</b> très soluble	<b>Odeur :</b> Alcool <b>pH :</b> 6-8 <b>Densité de vapeur :</b> Non déterminée <b>Point de fusion :</b> Sans objet. <b>Gravité spécifique :</b> 0,91 gm/cm <sup>3</sup> <b>Point d'éclair :</b> 24 °C (75 °F) (Pensky-Marten en vase clos)
--	--

### \*\*\* Section 10 – Renseignements sur la stabilité et la réactivité chimiques \*\*\*

#### Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'application usuelles.

#### Stabilité chimique : Conditions à éviter

Source d'inflammation.

#### Incompatibilité

Aucune identifiée

#### Produits de décomposition dangereux

Aucune identifiée

#### Polymérisation dangereuse

Nulle polymérisation dangereuse ne se produira.

### \*\*\* Section 11 – Renseignements toxicologiques \*\*\*

#### Toxicité aiguë et chronique

#### Toxicité aiguë – DL50/CL50

##### Alcool éthylique (64-17-5)

DL50 :	Inhalation CL50 chez le rat : 124,7 mg/L/4H; DL50 par voie orale chez le rat : 1 501 mg/kg
--------	--

#### Cancérogénicité

#### Cancérogénicité des ingrédients

##### Alcool éthylique (64-17-5)

ACGIH :	A4 - Non classable comme cancérigène pour l'homme
---------	---

### \*\*\* Section 12 – Renseignements écologiques \*\*\*

#### Écotoxicité

#### Analyse des ingrédients - Écotoxicité - Toxicité aquatique

##### Alcool éthylique (64-17-5)

CL50 à 96 h <i>Oncorhynchus mykiss</i> : 12 900 mg/L [renouvellement continu] (30 jours); CL50 à 96 h <i>Pimephales promelas</i> : 14,2 mg/L
--

# Fiche signalétique

Nom du produit : Stoko Spray désinfectant instantané pour les mains

ID de la fiche  
signalétique : SK-156D

Devenir dans l'environnement

## \*\*\* Section 13 – Considérations concernant la mise au rebut \*\*\*

Numéro de déchet et descriptions de l'EPA des É.-U.

Renseignements généraux sur le produit

Les déchets doivent être testés à l'aide des méthodes décrites dans la norme 40 CFR, Partie 261, pour déterminer s'ils sont conformes aux définitions applicables des déchets dangereux.

Instructions pour la mise au rebut

Mettre les contenants vides au rebut conformément à toutes les réglementations environnementales étatiques et fédérales. Mettre les déchets du produit au rebut selon les réglementations environnementales locales, étatiques, fédérales et provinciales.

## \*\*\* Section 14 – Renseignements sur le transport \*\*\*

Réglementation internationale pour le transport

Ministère des Transports des É.-U. (DOT)

Renseignements supplémentaires : Le point d'éclair de ce produit est supérieur à 24 °C (75 °F). Ce produit est donc classé dans le groupe d'emballage III. Produit de consommation. Non assujéti aux réglementations D.O.T., à condition que le volume de chaque emballage ne dépasse pas cinq (5) litres.

Ce produit peut être classé en tant que « bien de consommation » ORM-D.

IATA

En cas de transport aérien, cette classification DOT ORM-D ne s'applique pas et le produit doit être expédié en tant que matière inflammable :

<b>Nom d'expédition :</b>	Alcool éthylique, solution
<b>N° UN/NA :</b>	1170
<b>Classe de risques :</b>	3
<b>Groupe d'emballage :</b>	III
<b>Étiquette(s) requise(s) :</b>	Inflammable

IMDG

UN 1170, SOLUTION D'ÉTHANOL, 3, groupe d'emballage III

Canada :

Non assujéti à la réglementation TMD

## \*\*\* Section 15 – Renseignements réglementaires \*\*\*

Réglementation fédérale américaine

**A : Clean Air Act**

Aucune information disponible.

**B : Analyse des ingrédients**

Aucune information disponible.

# Fiche signalétique

Nom du produit : Stoko Spray désinfectant instantané pour les mains

ID de la fiche  
signalétique : SK-156D

## Analyse des ingrédients – État

Les ingrédients suivants apparaissent sur au moins une liste des substances dangereuses des états suivants :

Ingrédient	N° CAS	CA	FL	MA	MN	NJ	PA
Alcool éthylique	64-17-5	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

L'énoncé ou les énoncés suivants sont fournis en vertu de la loi de 1986 California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act (Proposition 65) :

MISE EN GARDE! Ce produit contient une substance chimique reconnue par l'État de Californie pour ses effets sur la reproduction/le développement.

## Analyse des ingrédients - LDI SIMDUT

Aucun ingrédient n'apparaît dans la liste LDI SIMDUT.

## Analyse des ingrédients – Inventaire

Ingrédient	N° CAS	TSCA	CAN	UE
Alcool éthylique	64-17-5	Oui	LIS	EINECS

### \* \* \* Section 16 – Autres renseignements \* \* \*

## Autres renseignements

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance à la date de cette publication. Les renseignements fournis sont conçus seulement à titre indicatif pour correctement manipuler, utiliser, traiter, entreposer, transporter, mettre au rebut et libérer le produit et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Ces renseignements sont relatifs seulement au produit spécifiquement désigné et ne sont peut-être pas appropriés si le produit est utilisé en association avec d'autres éléments ou pour tout processus qui ne serait pas spécifié dans le texte.

## Historique de la fiche signalétique

Cette fiche est une fiche signalétique récemment révisée. Les sections 2 et 3 prennent désormais en compte les normes ANSI en matière de format proposées pour une mise en œuvre en 2007. La section 3 précise que la concentration d'éthanol est > 60 %.

2-25-29 Renseignements IMDG mis à jour - Section 14.

**Personne ressource** : Agent chargé de l'observation des normes de sécurité des produits

**Téléphone de la personne ressource** : 800 242-2271

Fin de la fiche signalétique n° : SK-156D